

Le CODEP en appui des clubs

Stage N2-N3-N4-MF1

Niolon

18 au 24 avril 2026

Pourquoi ce stage ?

Après les succès de 2022, 2023, 2024 et 2025 (32 participants), la commission technique propose aux clubs et plongeurs de la Somme de bénéficier de l'organisation d'un stage départemental permettant de former les plongeurs autonomes N2-N3-N4, les moniteurs E2 vers le module 6-20m et les stagiaires MF1 vers leur brevet.

Les moniteurs du CODEP viendront en appui des moniteurs clubs.

Pour les **N4**, l'objectif est de valider les aptitudes nécessaires pour se présenter au stage final et à l'examen. L'entraînement sur le futur lieu d'examen est un atout important.

Pour les **N2 et N3** c'est une opportunité de bénéficier du cadre de Niolon et de l'appui des moniteurs du CODEP auprès des moniteurs de club pour finaliser votre niveau que vous attendez impatiemment.

Pour les **E2**, le module 6-20m vous permet d'acquérir de l'expérience pour la formation des N2 de votre club. Lors de l'initiateur, seule la zone 0-6m a été enseigné. Former des plongeurs en mer sur un fond de 20m demande de l'expérience. Nous vous proposons de partager la nôtre et de vous donner de l'autonomie et de l'assurance pour développer vos formations en club !

Pour les **moniteurs** c'est l'occasion d'encadrer sur différents niveaux et de faire progresser vos plongeurs club. Durant le stage, nous vous proposerons des séances « flash » de partage sur les enseignements ou des thèmes techniques pour que nous continuons à progresser tous ensemble (vos suggestions sont les bienvenues).

Quelle organisation ?

Arrivée le samedi 18 avril 2026 en fin d'après-midi.

10 plongées (blocs et plombs fournis) + pension complète.

Départ le vendredi 24 avril après le petit déjeuner

Comment s'inscrire ?

Répondre avant le 12 janvier en s'inscrivant dans l'agenda sur le site du CODEP + paiement de l'acompte de 300 € directement sur le site du CODEP (en s'inscrivant sur le stage dans le calendrier)

Quel est le cout ?

Moniteurs CODEP80 pour : les N4, module 6-20m et MF1 => pris en charge par le CODEP.

Moniteurs clubs : 630 €

Plongeurs explo ou formation N2/N3/N4/module 6-20 m : 700 €

Stagiaires MF1 : 770 €

Pour le transport, le trajet se fait en train de TGV Hte Picardie à Niolon via Marseille (environ 180 €)

Pensez à utiliser pour les moniteurs le crédit d'impôt qui permet de réduire de 66% le cout du stage.

Pour tout renseignement

Sylvain PILLON – 06 78 99 10 07 - sylvain.pillon@laposte.net